



MON CANAL

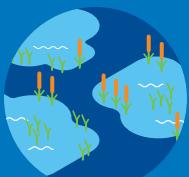
La lettre d'actualités



EN CE MOMENT DANS LE SANTERRE HAUTE-SOMME



**DÉJÀ PLUS
DE 400 VISITEURS**
à la Maison du Canal de Péronne



102 HECTARES
d'aménagements
environnementaux
réalisés d'ici mars 2026



À VOTRE RENCONTRE
lors des prochaines permanences
« Questions Canal »

Restons connectés

santerre.hautessomme@scsne.fr
www.canal-seine-nord-europe.fr



INFORMER, ÉCHANGER, AVANCER

Le Canal Seine-Nord Europe s'installe peu à peu dans le paysage et dans le quotidien du territoire. Fidèle à ses engagements, le projet avance dans un esprit d'ouverture et de dialogue. L'inauguration de la Maison du Canal de Péronne, le 3 octobre dernier, en est un symbole fort : un lieu accessible à tous, où chacun peut s'informer.

Ce même souci de transparence s'exprime aussi dans la diffusion d'informations directement chez vous. Tout récemment, un document a ainsi été distribué pour permettre à chacun de savoir où trouver l'ensemble des canaux d'information du projet.

Cette dynamique s'ajoute à une présence sur le terrain. À Moislains, lors de la Fête de la Brioche, à Nesle, à la Foire aux Poulains, et régulièrement à la Maison du Canal, les équipes de la SCSNE vont à la rencontre des habitants. Ici, on explique ce qui se passe près de chez vous ; là, on écoute un souvenir, parfois une remarque, ou on répond à une question.

Pendant ce temps, les aménagements environnementaux ont débuté sur deux secteurs de la vallée de la Somme et dans la vallée de l'Omignon et se poursuivront tout l'hiver pour préparer les futures opérations et préserver les milieux naturels.

Côté marchés de travaux, les grandes étapes se succèdent comme vous le découvrirez dans cette lettre d'information. Autant d'avancées qui posent les bases des grands chantiers à venir et confirment la dynamique engagée.

Belle fin d'année à toutes et à tous,
La Société du Canal Seine-Nord Europe

La Société du Canal Seine-Nord Europe (SCSNE) est le maître d'ouvrage du projet. Etablissement Public Local, elle est pilotée par la Région des Hauts-de-France, les Départements du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme, en partenariat avec l'État et l'Union européenne.

**SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

LE CANAL AVANCE

LES GRANDS MARCHÉS DE TRAVAUX CHERCHENT LEURS CONSTRUCTEURS

Dans la Somme comme sur le reste du tracé du Canal, les procédures de marchés publics pilotées par la SCSNE s'enchaînent. Plusieurs contrats de travaux ont déjà trouvé preneurs, tandis que d'autres sont encore en cours de consultation ou de rédaction.

Place aux marchés « TOARCE »

Depuis le printemps 2025, plusieurs appels d'offres pour les marchés de travaux principaux ont été lancés dans la Somme, notamment la retenue d'eau de Louette, l'écluse d'Allaines et l'écluse de jonction avec le canal du Nord. En parallèle, plusieurs marchés ont été attribués : aménagements environnementaux, voiries provisoires, etc. La SCSNE se concentre désormais sur les marchés dits TOARCE – pour Terrassements, Ouvrages d'Art, Rétablissements de Communications et Étanchéité. Ces contrats forment la colonne vertébrale du chantier, car ils portent sur l'aménagement même du Canal, ses ouvrages et l'adaptation du réseau routier existant. Le marché de TOARCE du secteur 3, entre Allaines et Étricourt-Manancourt, ainsi que les deux marchés du secteur 2 (entre Noyon et Moyencourt et entre Moyencourt et Biaches) ont été publiés et sont actuellement en phase de consultation. Ces principaux marchés seront progressivement attribués entre le



1^{er} semestre 2026 (pour le Pont - Canal de la Somme) et le 1^{er} semestre 2027.

Une politique d'achat volontariste

La politique d'achat de la SCSNE repose sur trois principes : transparence, dialogue avec les entreprises et développement durable. Ces dernières années, cela s'est concrétisé par de nombreux échanges avec les acteurs économiques, afin de présenter les attentes du maître d'ouvrage.

Cela passe aussi par l'introduction de prescriptions spécifiques dans les marchés, dont :

- une clause d'insertion par l'activité économique, en lien avec le dispositif « Canal solidaire » de la démarche Grand Chantier ;
- une clause réservant une part des prestations aux PME ;
- une clause de report modal encourageant l'approvisionnement du chantier par voie fluviale ou ferroviaire, pour en réduire l'empreinte environnementale.

LE CANAL AVEC MOI

LOUEZ UN LOGEMENT AUX COMPAGNONS DU CHANTIER !

Les chantiers du Canal mobiliseront plusieurs centaines de compagnons sur le territoire. Pendant près de quatre ans, ces femmes et ces hommes auront besoin d'un logement à proximité de leur lieu de travail. Pour anticiper ces besoins, la SCSNE et ses partenaires – État, Communautés de communes, l'Association départementale d'information sur le logement, Action logement – mettent en place un accompagnement destiné aux propriétaires du territoire pour les aider à proposer leurs logements dans de bonnes conditions, qu'il s'agisse de biens déjà disponibles ou à rénover.



QR CODE
TÉLÉCHARGEZ
LE FLYER DÉDIÉ

Jusqu'à 6 000 personnes mobilisées sur tout le tracé au plus fort du chantier

LES PORTRAITS DU CANAL

LA SÉCURITÉ AU CŒUR DU PROJET

JEAN-CHARLES MARZIN



© SCSNE

3 QUESTIONS À JEAN-CHARLES MARZIN, DIRECTEUR QHSE (QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT) À LA SCSNE

Quel est votre rôle à la Société du Canal Seine-Nord Europe ?

Mon travail consiste à piloter les équipes en charge des questions de qualité, sécurité, santé et environnement. La SCSNE ayant la responsabilité de la maîtrise des risques et de la gestion des coactivités sur tout le projet, une grande partie de notre mission consiste à encadrer les travaux effectués. Cela prend la forme d'une documentation qui précise les attendus, souvent plus exigeants que le code du travail pour un chantier de cette envergure. Le Passeport prévention Canal, notre outil de sensibilisation aux risques pour les compagnons du chantier, en est le parfait exemple. Côté qualité, nous établissons toutes les procédures et règles à respecter par les entreprises titulaires des marchés de travaux du Canal et en assurons le suivi via des outils qui les centralisent et permettent de les suivre. Nous sommes également garants de la sécurité et de la santé du personnel, aussi bien sur les chantiers que dans les bureaux. Pour ce qui est de l'environnement, il s'agit d'assurer un suivi environnemental du chantier et des pratiques des entreprises de façon à respecter les réglementations environnementales et en faire un lieu de vie agréable pendant les travaux, tout en veillant à maintenir notre certification Haute Qualité Environnementale (HQE).

Quelle est la démarche globale de la SCSNE sur la sécurité du chantier ?

La base de la démarche est axée sur la prévention. Nous disposons d'un document dédié, appelé schéma directeur de la prévention, qui précise les responsabilités des différents acteurs et explique les règles de sécurité à respecter sur les chantiers du Canal. Notre politique de prévention contient 10 objectifs, avec notamment une action forte sur la pyrotechnie, qui est primordiale compte tenu des terrains traversés par le Canal. Après la phase de prévention, une phase de suivi sur le long terme est lancée afin de s'assurer que les règles continuent d'être respectées.

Comment s'organisent les opérations de dépollution pyrotechnique menées sur le terrain ?

D'abord, nous réalisons des diagnostics pyrotechniques préalables aux chantiers sur les emprises du Canal. Nous avons souhaité focaliser notre action sur les territoires sinistrés par la Première Guerre mondiale et une étude cartographique nous a permis de concentrer nos moyens de détection sur les anciennes zones de tranchées, qui sont les plus à risque. Une fois ces zones détectées, une campagne de dépollution pyrotechnique préventive est menée. Au total, 445 hectares sont en cours

de dépollution sur des zones à risques dits « importants ». La dépollution a commencé courant août 2024 et devrait se terminer début 2026. En parallèle, une convention a été signée entre la SCSNE et la sécurité civile qui permet d'assurer à tous les compagnons de chantier en contact avec les terres du Canal, une sensibilisation spécifique à la pyrotechnie.



© O. & J.-C. Hecquet / SCSNE

« La SCSNE a participé au financement d'un nouveau centre de déminage à Cléry-sur-Somme pour assurer une sécurité et réactivité maximales pendant les travaux. »

EN BREF

Questions
Canal ?
Permanences
SANTERRE HAUTE-SOMME

Une question sur le Canal ?

Les équipes de la SCSNE sont présentes pour vous répondre.



Prochaines dates :

- + 12 décembre 2025
- + 14 janvier 2026
- + 30 janvier 2026
- + 18 février 2026

de 14h à 17h30 à la Maison du Canal de Péronne, 38 rue Saint-Sauveur.

Clap de fin pour l'«EPE»

L'enquête publique environnementale (EPE) sur les aménagements nécessaires au franchissement du futur Canal par la voie ferrée Amiens - Laon a pris fin le 13 novembre dernier. Le commissaire enquêteur remettra bientôt son rapport et ses conclusions, à retrouver sur le site Internet du projet.

AILLEURS SUR LE CANAL

UN PREMIER QUAI TRAVAUX DANS LE NOYONNAIS

Sur la rive ouest du canal du Nord, à Noyon, le premier quai travaux du secteur 2 est désormais achevé. Conçu pour accueillir les bateaux qui approvisionneront le chantier de l'écluse de Noyon, il illustre concrètement la volonté de favoriser le recours au transport fluvial par les entreprises qui construisent le Canal.



©SCSNE-JCHecquet

L'aménagement, lancé en janvier 2025, a consisté à transformer la berge en une infrastructure apte à recevoir les chargements de matériaux. Palplanches d'acier, poutre de couronnement, enrochements et équipements d'accostage composent désormais un ouvrage robuste et fonctionnel. Particularité notable : près de 4 800 tonnes de matériaux nécessaires à la construction du quai ont elles-mêmes été acheminées par voie d'eau, grâce au quai du port de Noyon situé sur la rive opposée.

Ce quai de Noyon précède une dizaine d'ouvrages similaires destinés à faciliter l'approvisionnement des chantiers par voie d'eau et à réduire ainsi la circulation des poids lourds.

Dans le Noyonnais, d'autres quais sont programmés à Pont-l'Évêque et Catigny. Dans l'Artois-Cambrésis, un quai travaux est actuellement en cours de réalisation à Aubencheul-au-Bac, tandis qu'un autre sera par la suite créé à Havrincourt.

Dans la Somme, un quai travaux est en cours de finalisation à Allaines. Tandis qu'à Languevoisin-Quiquery, Rouy-le-Petit et Péronne, la restauration des quais existants du canal du Nord débutera prochainement. La SCSNE investit environ 20 M€ dans l'aménagement de ces quais qui généreront de l'activité pour le secteur de la batellerie.



Découvrez en vidéo
« LES QUAIS TRAVAUX EN ACTION »

Partenaires financiers



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

